



CYCLE DE CRÉATION D'UN

TRANSFERT d'entreprise



CLARTÉ + FLUIDITÉ ET SIMPLICITÉ = EFFICACITÉ

Notre raison d'être est d'assister les entrepreneurs et les familles en affaires à expérimenter le nouveau paradigme de neutralité en affaires afin d'optimiser l'efficacité et la rentabilité de l'entreprise.

L'UNICITÉ DE NOTRE APPROCHE

Notre approche unique et en toute neutralité assiste les entrepreneurs à vivre avec clarté et authenticité dans le monde des affaires, ainsi qu'à découvrir les possibilités et les opportunités qui s'offrent à eux. À travers cette approche, nous les accompagnons dans la réalisation de leurs projets avec fluidité et harmonie afin qu'ils puissent se sentir libres et entiers dans leur expansion personnelle et professionnelle. En tout temps, l'accompagnement relationnel est au cœur de chacune des étapes de l'intervention.

ÉTAPE 1 VISION DU CÉDANT¹

- Identification du rôle et des activités professionnelles et personnelles qui permettent l'expression du plus haut potentiel.
- Harmonisation du rythme de la sortie, planification de la retraite ou autre projet.
- Détermination du degré de confort pour le transfert de direction de l'entreprise.
- Harmonisation de la structure de temps de la transaction et du transfert de direction.

ÉTAPE 2 IDENTIFICATION DU REPRENEUR OU DES REPRENEURS POTENTIELS

- Détermination du profil entrepreneurial du repreneur.
- Positionnement de la trilogie entrepreneuriale.

ÉTAPE 3 VISION DU REPRENEUR¹

- Identification du rôle et des activités professionnelles qui permettent l'expression du plus haut potentiel.
- Harmonisation du rythme de la sortie du cédant et du déroulement du règne-conjoint s'il y a lieu.
- Harmonisation de la structure de temps de la transaction et du transfert de direction.

¹Nous avons utilisé le singulier pour faciliter la lecture.

ÉTAPE **4** **HARMONISATION DES GRANDES LIGNES DIRECTRICES ET ACCUEIL DE LA VISION DE CHACUNE DES PARTIES PRENANTES AU TRANSFERT**

- Élaboration et harmonisation des lignes directrices de l'entreprise qui guideront les décisions et les actions sur une période de 0 à 3 ans.
- Harmonisation de la vision des ressources financières, matérielles, humaines et physiques requises.
- Création du calendrier d'activités.

ÉTAPE **5** **CRÉATION D'UN PLAN DE TRANSFERT DE DIRECTION AVEC CLARTÉ ET FLUIDITÉ**

- Clarification des étapes du transfert de direction.
- Répartition des rôles, des activités et des engagements de chacun.
- Organisation du travail.
- Clarification des principales étapes du transfert de l'expertise de l'entreprise.

ÉTAPE **6** **CRÉATION D'UN PLAN DE TRANSFERT DE LA PROPRIÉTÉ AVEC CLARTÉ ET FLUIDITÉ**

- Clarification des principales étapes du transfert de la propriété.
- Harmonisation du choix des professionnels impliqués.

ÉTAPE **7** **HARMONISATION DU PLAN DE TRANSFERT DE DIRECTION, D'EXPERTISE ET DE PROPRIÉTÉ ET CRÉATION DU CALENDRIER DES ACTIVITÉS**

ÉTAPE **8** **DÉTERMINATION DU PRIX DE VENTE, DES TERMES ET DES MODALITÉS DE LA TRANSACTION**

- Harmonisation des visions du cédant et du repreneur.

ÉTAPE **9** **PLANIFICATION FINANCIÈRE DU CÉDANT**

ÉTAPE 10 LES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS AU TRANSFERT DE L'ENTREPRISE

- Table ronde des professionnels impliqués (évaluateurs d'entreprise, expert-comptable, fiscaliste, avocat/notaire).
- Optimisation de la fiscalité de la transaction.
- Fluidité entre les professionnels impliqués.

ÉTAPE 11 LE FINANCEMENT DE LA TRANSACTION

- Exploration des options de financement et choix du ou des partenaires financiers.
- Plan d'affaires et projections financières.

ÉTAPE 12 RÉALISATION D'UNE ENTENTE D'HARMONIE

ÉTAPE 13 FORMATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF

ÉTAPE 14 ASSISTANCE SUIVANT LA TRANSACTION

CHAQUE TRANSFERT D'ENTREPRISE A SON PROPRE CYCLE DE CRÉATION. IL SE PEUT QUE DES ÉTAPES SE DÉROULENT SIMULTANÉMENT.

